



**Association de Défense
Contre la Mer en Baie d'Authie**

ADCMBA

***Assemblée Générale
du 8 mars 2019
2ème partie***

Mise en Œuvre du P.A.P.I

Le Programme d'Action et de Prévention des Inondations

Projet de dragage / rechargement

Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) volet submersion marine

Résumé de l'objectif :

protéger la zone arrière à un niveau de submersion de 7,40m IGN69, qui correspond à un niveau équivalent à une tempête majeure, à l'horizon 2065, en tenant compte de l'augmentation prévisible de la mer
(protections actuelles entre 6m et 6,50m maxi en fond de baie)
Niveau IGN69 atteint à Berck par la plus haute marée astronomique = 5,55m

Quels ouvrages concernés en rive nord ?

Les existants : toutes des digues de terre de premier rang allant de Groffliers à Conchil le temple ,jusque la D940, ainsi que le débouché de la rue Delessale et la porte à flot de la Madelon

A créer : digue rétro littorale en structure légère derrière le bois de sapins, destinée à protéger de la submersion.

Pas de gestion de l'érosion, cause du risque majeur potentiel au bois de sapins

La suite en 2 parties

- **Le secteur du bois de sapins**
- **Les protections d'estuaire**

Le traitement de l'érosion de la dune et du rivage du bois de sapins

C'est notre demande permanente depuis la création de l'association

Avec une seule réponse ; une digue retro littorale structurée pour empêcher un débordement mais pas une résistance à l'érosion,

Avec des bureaux d'études qui ont pourtant successivement prévenu que cette digue était insuffisante en l'état et devait être accompagnée d'une gestion de l'érosion (IDRA, ARTELIA, Conception du PAPI.....),

Ainsi que des rechargements de secours successifs de plus en plus chers et de plus en plus éphémères,

Jusqu'au récent coup de semonce qui a vu la mer à 3m de sable de la zone basse, pour que la prise de conscience soit enfin effective.

On ne pouvait même plus passer pour décharger du sable

ALORS?

Décision des autorités : la gestion de l'érosion et de la protection contre la submersion **devront être associées et menées conjointement.**

Traduction :

- Une digue rétro littorale pour la protection contre la submersion,
- le maintien d'un cordon dunaire suffisant et permanent devant, pour empêcher la mer de parvenir à la base de cette digue,

tous deux sont donc associés dans un même projet

Dans l'immédiat ; confortement conséquent du cordon dunaire dans le courant de l'été avec maintien de l'Authie éloignée du cordon dunaire.

Installation en décembre dernier d'un comité de suivi :

Directrice de projet Madame la Sous-Préfète

Chef de projet : Monsieur le Directeur de la DDTM

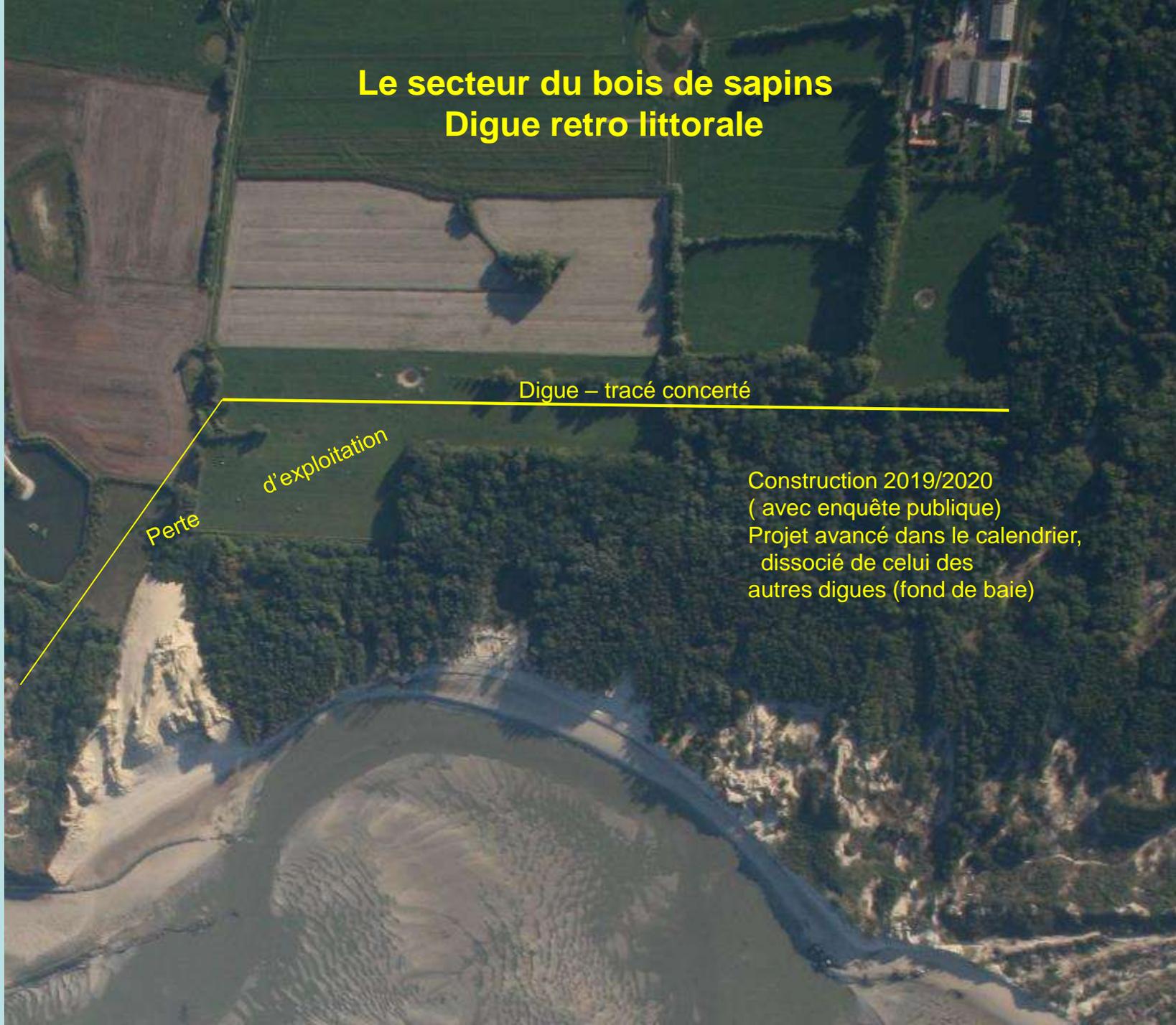
Le secteur du bois de sapins Digue retro littorale

Digue – tracé concerté

d'exploitation

Perte

Construction 2019/2020
(avec enquête publique)
Projet avancé dans le calendrier,
dissocié de celui des
autres digues (fond de baie)



**Le secteur du bois de sapins
projet au court terme
Dragage - rechargement**

**Intention à l'étude, à amender et
valider**

200.000m³ dragués derrière l'Authie

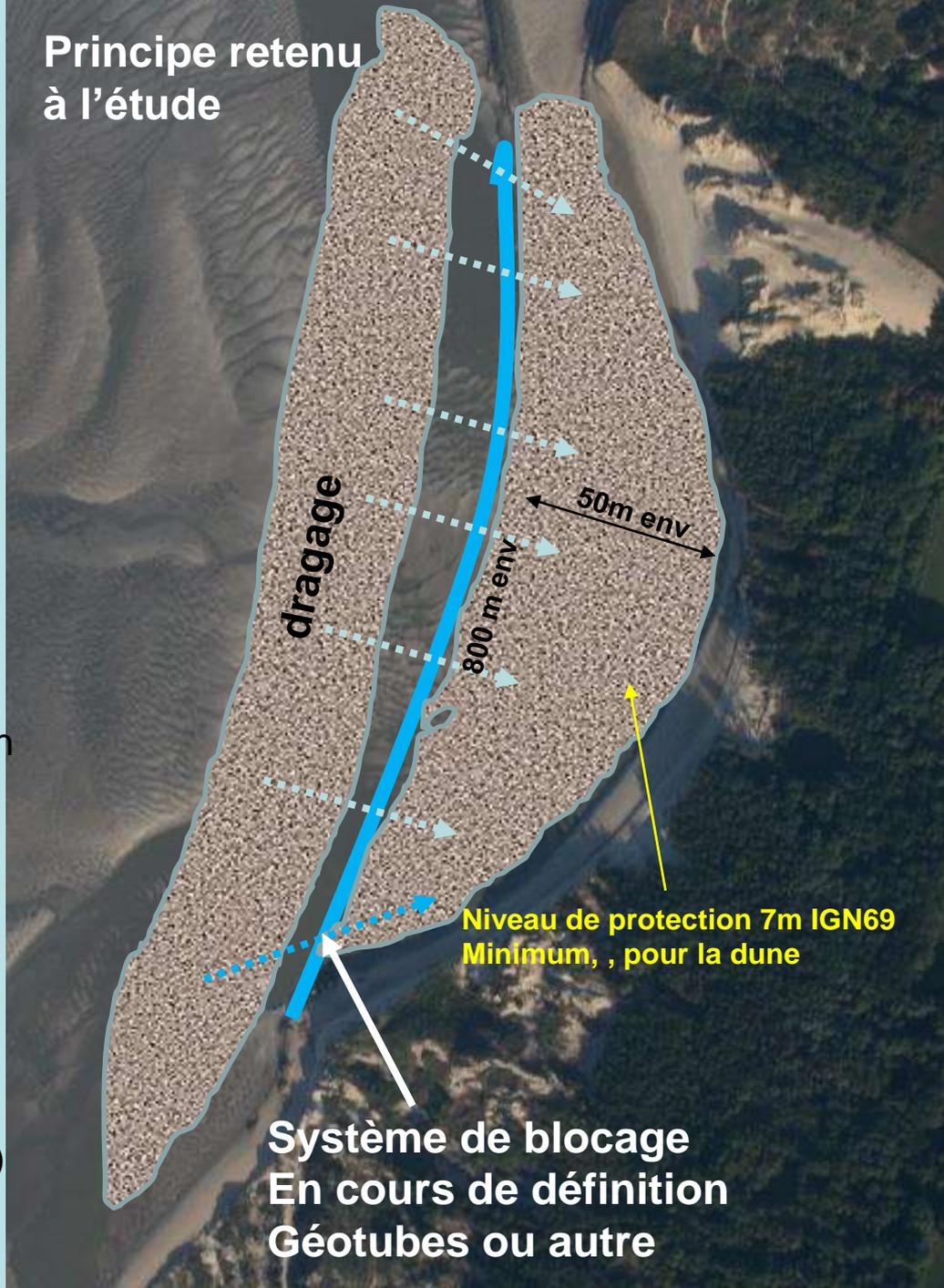
transférés devant le bois, derrière
un système de protection à pose rapide,
(géotubes ou autre) destiné à la fois
à retenir le sable et empêcher la divagation
de l'Authie

travaux à réaliser courant été 2019

coût estimé : 3M€ hT

Abandon des 3 derniers rechargements
de 35.000 m³ prévus
(800.000€ récupérés pour le financement)

**Principe retenu
à l'étude**



Le secteur du bois de sapins projet au court terme

La procédure d'urgence prévue en cas de catastrophe n'est pas applicable, mais.. le risque potentiel est à notre porte aussi il faut aller vite dans les procédures

on peut gagner du temps (avec accord des autorités) et s'affranchir de la procédure règlementaire de 18 mois, en soumettant isolément les différents volets à l'autorité environnementale.

:

Décisions :

- Assistance CA2BM à la maîtrise d'ouvrage par ARTELIA pour montage rapide d'une proposition technique conjointe
- Passation de marché en conception – réalisation (associant la conception et la réalisation du projet technique par un groupement d'opérateurs) Avec appel d'offres, **délai de deux mois**
- Soumission pour avis au GEMEL (Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux) (analyse sédimentaire et de la faune du sol)
- Pas d'enquête publique



**Exemples de
gros géotubes**



Exemple de Drague auto-échouable

Volume sable dragué refoulé : 200m³ de l'heure

SCHORPIOEN
KRAANSCHIP



Deux mois pour 200.000 m³

Calendrier

Février 2019 : Relevé topo-bathymétrique réalisé par société expert

Calendrier initial prévu si tout se déroule comme prévu:

- Autorisations règlementaires 7 Avril
- Début des travaux 7 mai
- Fin 31 juillet

Glissement prévisible

Prochain comité de suivi le 14 mars 2019

Question :

On fait quoi de cet obstacle qui dirige l'Authie dans le mauvais sens?



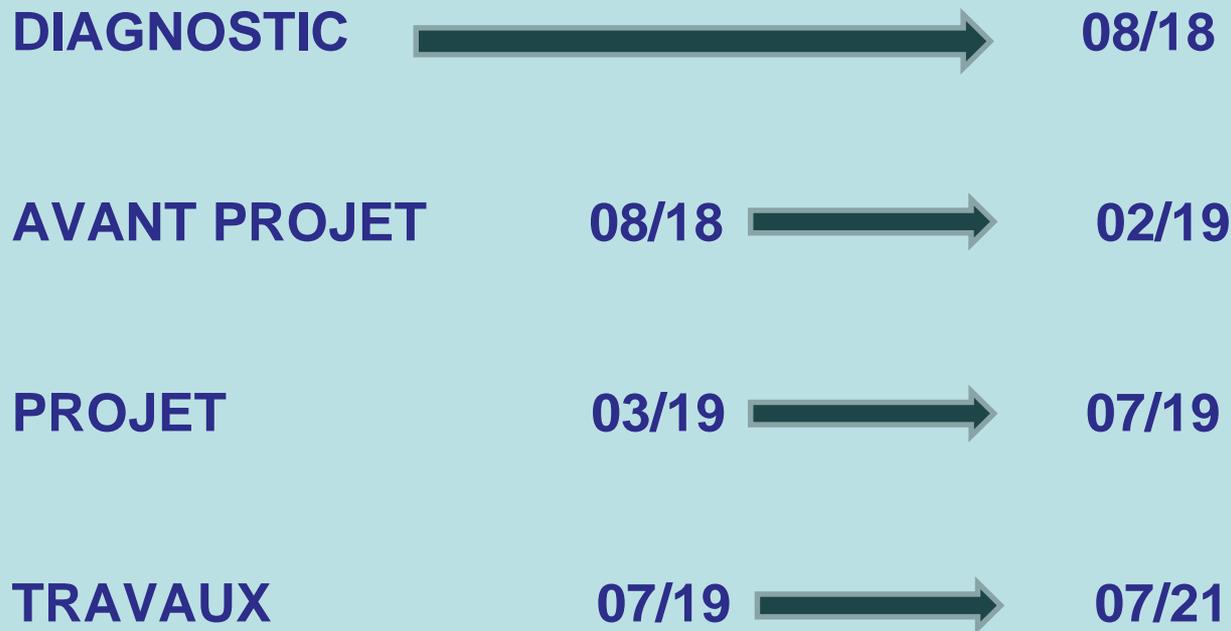
La suite

**Au moyen long terme projet de gestion sédimentaire avec détournement du cours de l'Authie, afin de redonner à la baie son caractère maritime.
(Intégré dans le PAPI BSA)**

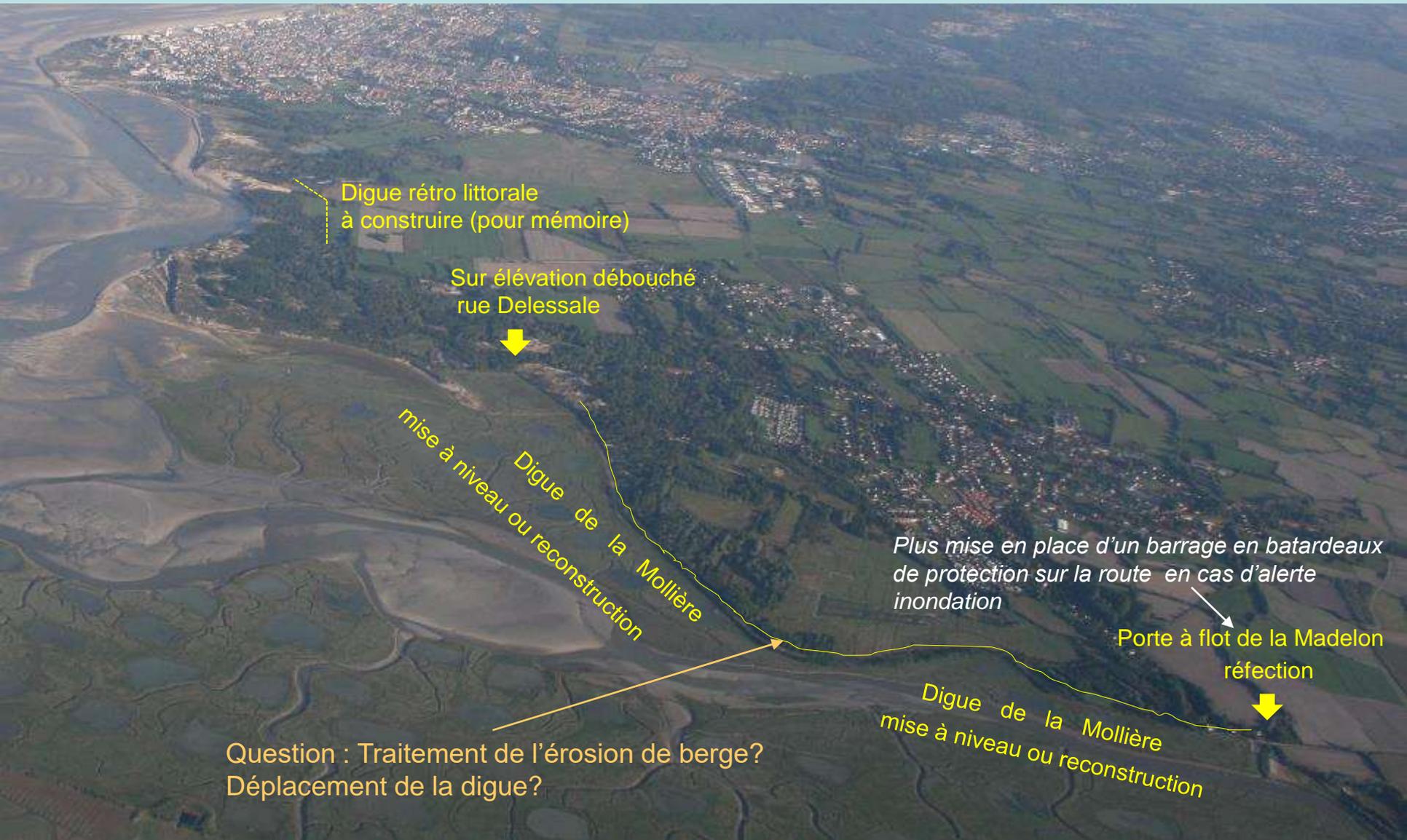
Le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (P.A.P.I.)

Les ouvrages d'estuaire

le calendrier général



Ouvrages d'estuaires OUEST



Digue rétro littorale
à construire (pour mémoire)

Sur élévation débouché
rue Delessale

Digue de la Mollière
mise à niveau ou reconstruction

Plus mise en place d'un barrage en batardeaux
de protection sur la route en cas d'alerte
inondation

Porte à flot de la Madelon
réfection

Digue de la Mollière
mise à niveau ou reconstruction

Question : Traitement de l'érosion de berge?
Déplacement de la digue?

• **Pertes foncières**

Exploitation 1	Impact tracé original	Impact tracé Dreal	Impact tracé exploitant
En Ha	31	16,3	16,3
Part sur la SAU totale	27%	14%	14%

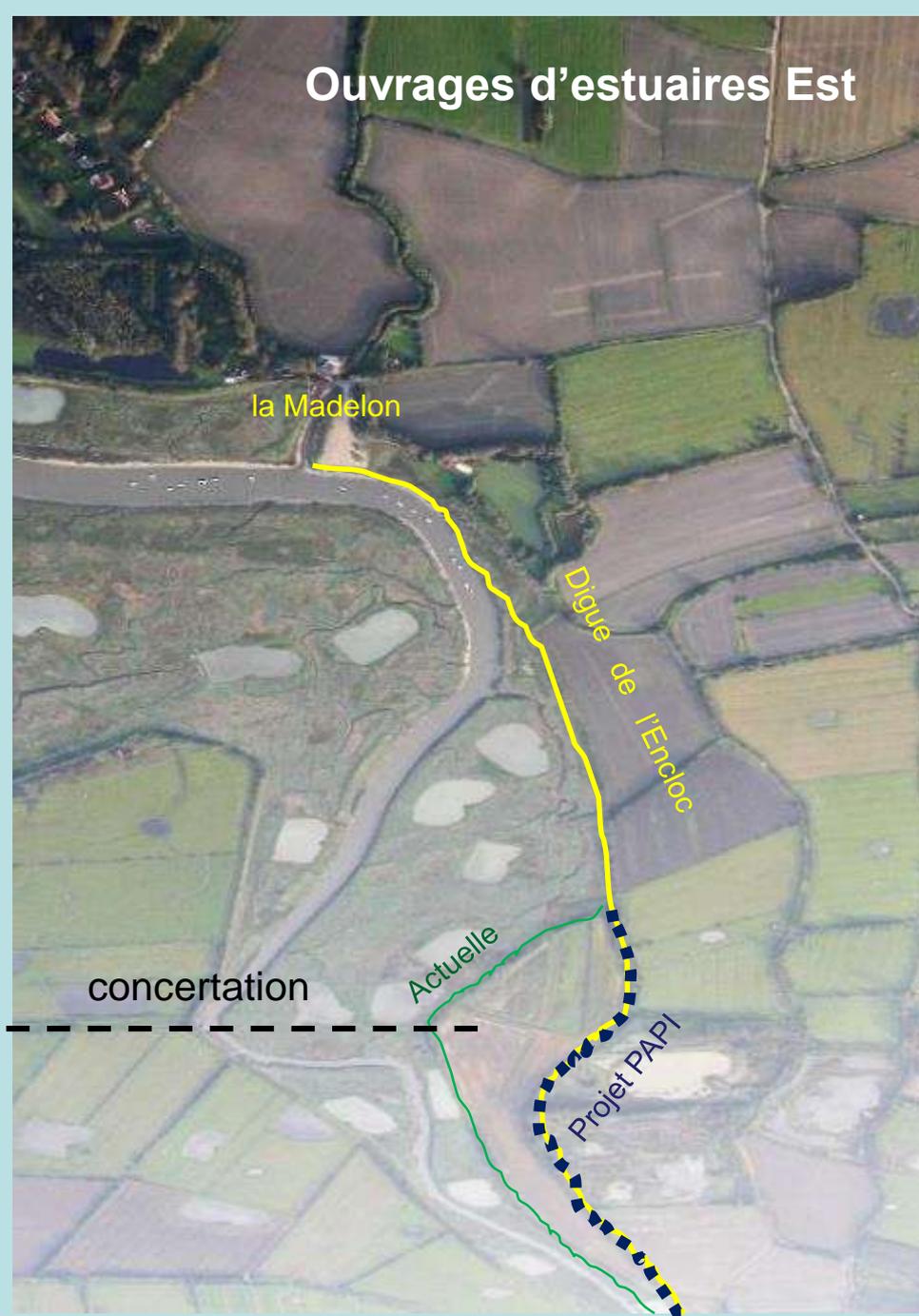
• **Circulation agricole**

- Tracé initial : ce tracé impacterait la circulation agricole de trois exploitations différentes (dont une non enquêtée)
- 2 exploitants non impacté par les autres tracés

9 juillet 2018



Ouvrages d'estuaires Est



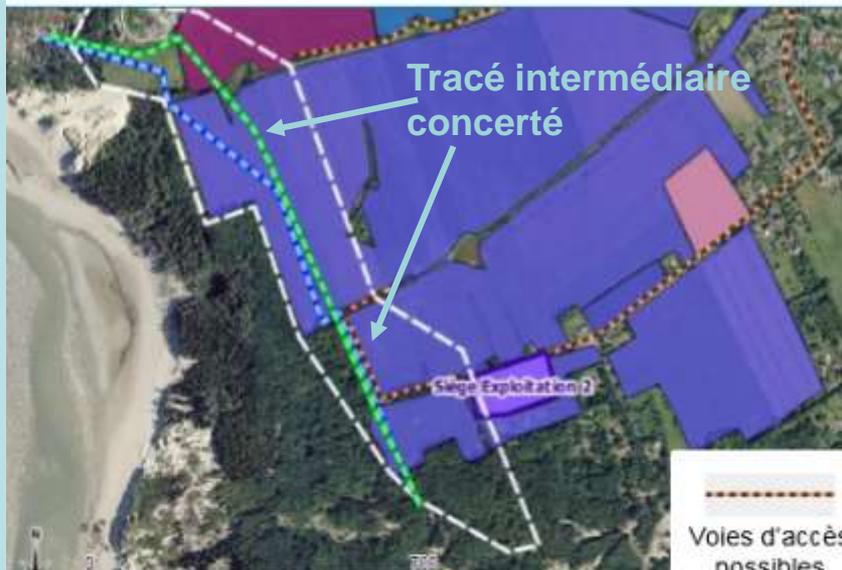
Retour sur la digue rétro littorale

Pertes d'exploitation

• Pertes foncières

	Tracé initial	Tracé le moins impactant	Tracé sans court-tours
Exploitation 2	7,6	4,8	7,8
Part sur SAU totale	4%	3%	4%
Exploitation 4	0,5	0	1,2
Part sur SAU totale	0,2%	0	0,5%
Total	8,1	4,8	9

Propositions de tracés



- Eviter les courts-tours
- Préserver le point d'eau
- Importance de protéger le pylône électrique ?

Et s'il n'y avait aujourd'hui aucune protection pour l'ensemble de la rive nord, quels seraient les effets des marées?

Sans tempêtes

Fréquences estimées des submersions

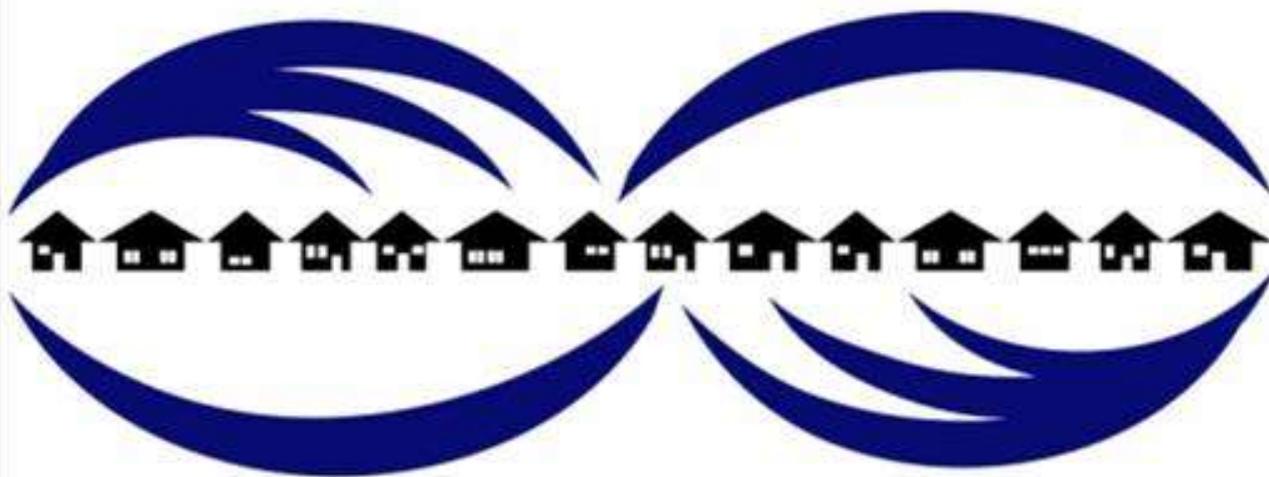


ETUDE PAPI

RAPPEL

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

—



Pour la défense
Contre la Mer en Baie d'Authie